

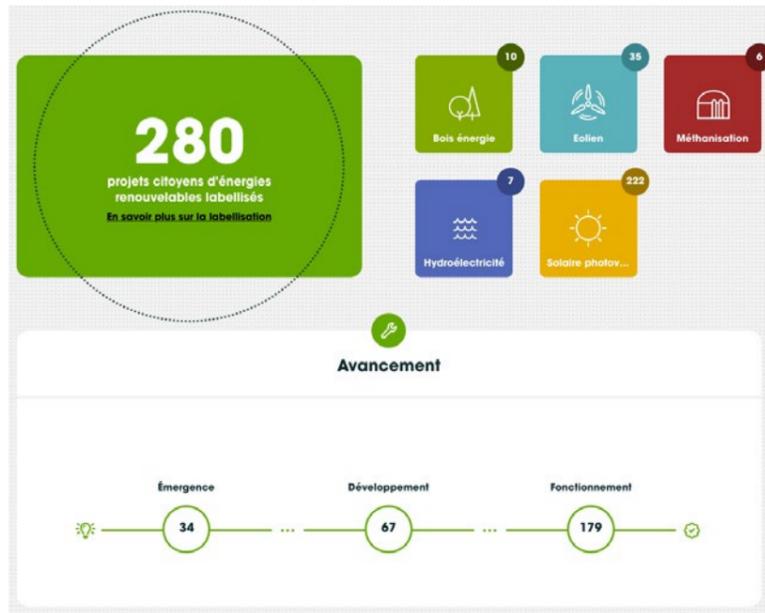
Rapport annuel 2021



L'énergie par les citoyens
pour les citoyens !

L'énergie citoyenne en France

D'après « Le tableau de bord des chiffres clés de l'énergie citoyenne » - Énergie Partagée



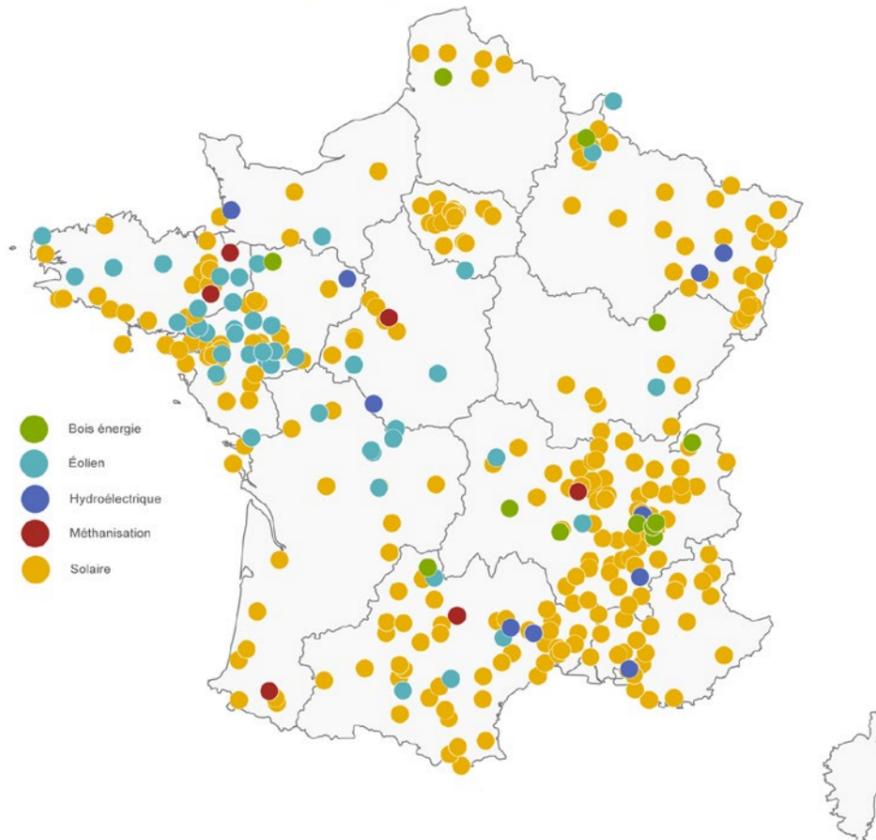
96 projets vendent leur énergie à Enercoop



52 projets font partie du réseau Centrales Villageoises

Retrouvez tous les projets sur la [carte des initiatives citoyennes](#)

Les projets citoyens d'énergies renouvelables se multiplient partout en France !



24 349 actionnaires citoyens
de sociétés citoyennes locales ont investi
37,1 M€

581 collectivités actionnaires
en direct ou via une SEM ont investi
16,6 M€

6 885 actionnaires citoyens
(+ salariés épargnants) nous ont confié leur épargne à hauteur de
32,4 M€

Production



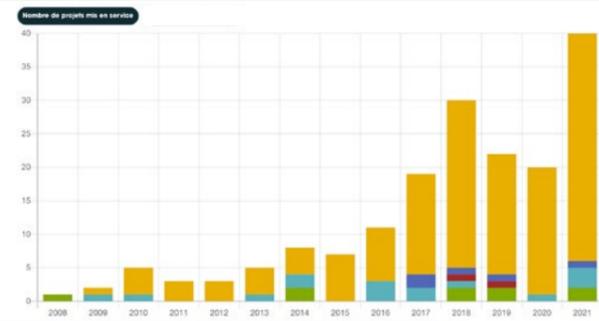
Puissance



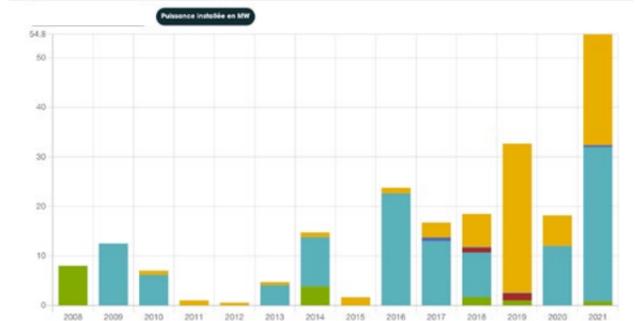
Équivalent à la consommation électrique hors chauffage et eau chaude sanitaire de **924 304 personnes**
Sur la base de 1172 kWh d'électricité par personne et par an

Équivalent à la consommation en chauffage de **17 598 personnes**
Sur la base de 4,5 MWh de chaleur par personne et par an

Au fil du temps



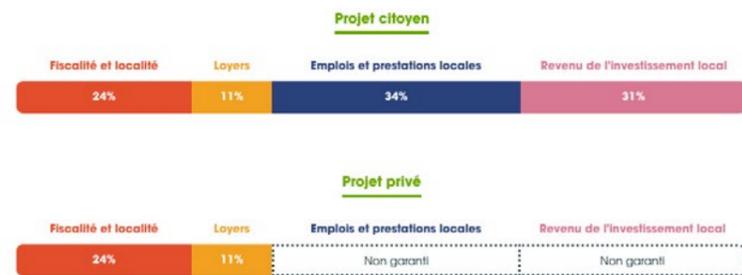
Au fil du temps



Retombées économiques

Pour 1 € investi dans un projet citoyen de production d'énergie renouvelable

2,5 € profitent au territoire grâce à la fiscalité, aux loyers, aux salaires, aux prestations et aux revenus de l'investissement



Consulter l'étude « Les retombées économiques locales des projets citoyens »

D'après « Les retombées économiques locales des projets citoyens » - Énergie Partagée - 2018



Édito du mouvement

L'année 2021 est celle de l'amorçage du changement d'échelle pour les énergies renouvelables citoyennes (EnRc), tant par l'élargissement des acteurs impliqués que par la croissance des moyens mobilisés.

Désormais reconnu comme un acteur incontournable, notre mouvement, avec toutes ses composantes, a travaillé avec ses partenaires têtes de réseau (Amorce, FNCCR, CLER Réseau pour la transition énergétique,...) à une meilleure intégration des spécificités des EnRc dans les dispositifs publics (refonte des appels d'offre, transposition des directives européennes sur les Communautés Énergétiques,...).

Notre priorité de trouver des solutions opérationnelles pour nous permettre d'atteindre les objectifs ambitieux d'EnRC nous mobilise de façon croissante en phase de développement. Ce sont évidemment les graines de nos prochains investissements dont les ressources sont assurées par la collecte toujours dynamique. Grâce à leur lisibilité et leur cohérence, nos outils et nos propositions sont repris par un nombre croissant de partenaires, notamment dans une approche de **codéveloppement**.

Notre capacité en tant que tête de réseau à analyser et partager ces signaux faibles, les risques mais aussi les opportunités que cela génère, est primordiale pour conforter l'agilité des projets EnR citoyens. Enfin, sur le terrain, 2021 a permis une reprise d'échanges présentiels dans des formats adaptés (formation, inauguration...) qui était salutaire pour la dynamique de nombreux groupes porteurs, l'animation des réseaux et la visibilité des projets.



Justement, les événements récents nous incitent à replacer les choix énergétiques de nos démocraties (et leurs conséquences) au cœur des priorités sociétales. Nous ferons tout pour que notre voix - locale, collective et maîtrisée - y soit entendue.



Les 2^{èmes} Assises des énergies renouvelables citoyennes à Nantes ont eu un rayonnement national permettant une exposition significative pour le lancement du Label Énergie Partagée. Le contexte est donc bien favorable pour notre changement d'échelle dont nous avons posé les premières pierres : élargissement de la couverture géographique et croissance des moyens dans les réseaux régionaux, capitalisation sur de nouveaux modèles (ex : réseaux de chaleur), ...

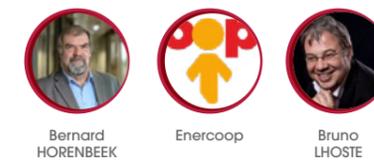
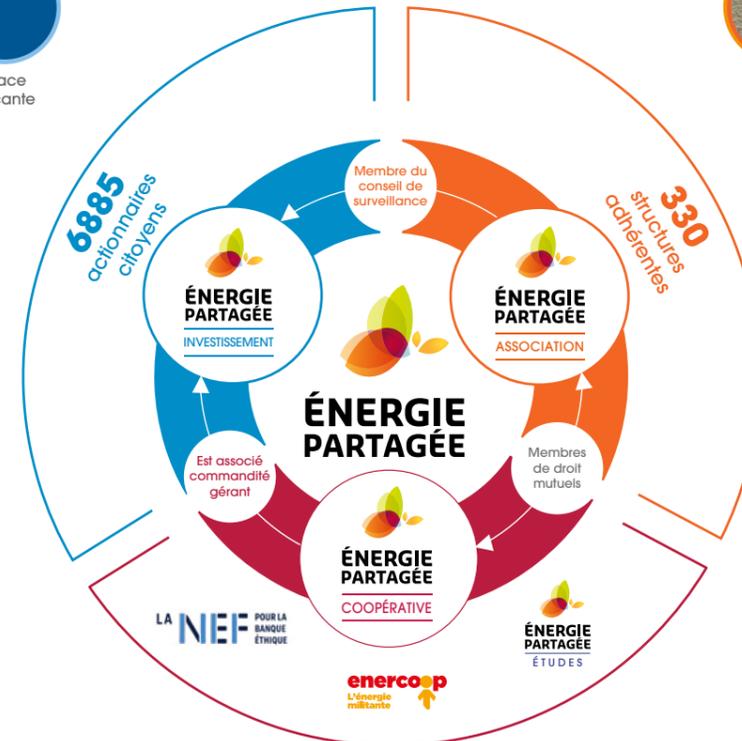
Cependant l'environnement reste toujours instable et volatile tant par les choix politiques que par les contraintes économiques (le non-cumul des aides, l'augmentation des prix de l'énergie et des matériaux,...).



Le conseil de surveillance



Le conseil d'administration



Le comité de direction

Représenter et faire connaître l'énergie citoyenne

UN LABEL POUR REPÉRER L'ÉNERGIE CITOYENNE

Le label Énergie Partagée a été lancé cette année pour apporter un outil simple, lisible et facilement appropriable pour identifier les démarches citoyennes. Après 10 ans d'expériences, ce label-qualité traduit en termes concrets et opérationnels les valeurs et définitions de sa [Charte fondatrice](#).

Ce lancement s'est accompagné de la publication de détails sur la méthodologie d'évaluation "La boussole", et sur les modalités d'examen et d'attribution du label, partagée entre les équipes d'accompagnement du réseau et la commission de labellisation du mouvement.



La création de ce label est une grande étape car elle souligne la robustesse de l'écosystème de l'énergie citoyenne - porteurs de projets et structures accompagnatrices - et l'utilité des dispositifs de soutien.

En rendant les démarches citoyennes plus lisibles et plus identifiables, Énergie Partagée entend mieux valoriser ces projets et en faciliter la réplique pour atteindre l'objectif de 15% d'EnR citoyennes à horizon 2030 (sur l'ensemble de la production EnR).

Déjà, la cartographie et les chiffres compilés par le mouvement dans son activité d'observatoire représentent aujourd'hui les projets labellisés. Ce comptage sert de référence pour nos partenaires pour recenser et analyser les évolutions de l'énergie citoyenne, et proposer des mesures de développement.

DÉFENDRE L'ÉNERGIE CITOYENNE

L'année 2021 a commencé par une visite de la Ministre de la Transition Écologique sur le parc éolien de l'Hyrôme, l'occasion d'annoncer le lancement d'un groupe de travail sur les énergies renouvelables à gouvernance locale. À l'issue des travaux de ce GT, dans lequel Énergie Partagée s'est fortement investie, la Ministre a annoncé le 8 novembre dix mesures pour développer l'énergie citoyenne. Pour la première fois, la France se dote d'un objectif chiffré sur l'énergie citoyenne - première étape encourageante - mais les moyens restent encore insuffisants.



L'interdiction du cumul des aides d'État dans le nouvel arrêté tarifaire pour les petits projets photovoltaïques en toiture, en partie due à une interprétation trop extensive des textes européens selon Énergie Partagée, met à mal de très nombreux projets. Après des échanges réguliers avec l'administration visant à faire évoluer le texte, nous avons renforcé la pression avec une tribune signée par plus de 325 élus locaux,



personnalités, représentants de coopératives citoyennes et professionnels de l'énergie et publiée dans le Monde. Cette action coup de poing, à défaut d'avoir débouché sur une solution de court terme, a permis de témoigner de l'ampleur de la mobilisation politique autour de l'énergie citoyenne et de la nécessité d'identifier des solutions à moyen terme.

Enfin, Énergie Partagée a continué de s'investir dans la transposition en droit français de la notion de communautés énergétiques, issue de 2 directives européennes. Notre travail a permis de faire évoluer le projet de définition des communautés énergétiques sur plusieurs aspects.

PORTER LA VOIX DE L'ÉNERGIE CITOYENNE

La communication est un enjeu phare du mouvement qui justifie chaque année la poursuite de la production et diffusion de contenu (articles, analyses, photos, vidéos) autour de l'énergie citoyenne. Ce travail de production est désormais encadré par le comité éditorial du mouvement afin de refléter au mieux les différentes évolutions et facettes de l'énergie citoyenne.

Présence numérique

Le site internet d'Énergie Partagée gagne en visibilité et améliore constamment son organisation et son ergonomie. La présence d'Énergie Partagée sur les réseaux sociaux constitue un axe important pour assurer la notoriété des actions du mouvement vis-à-vis des sympathisants (Facebook), des leaders d'opinion (Twitter), comme vis-à-vis des partenaires professionnels (LinkedIn).

Consolidation des newsletters :

Le bulletin Court Circuit (10 000 abonnés) reste la lettre d'information référence sur l'énergie citoyenne. En 2021, nous avons conçu une nouvelle lettre d'information, EnRoute, spécialement dédiée aux porteurs de projets, pour apporter des conseils, ressources, analyses et annonces de formations.



Pour ce numéro 2 du bulletin EnRoute, retrouvez des outils, inspirations et conseils pour monter un projet citoyen de production d'énergie. Vous pouvez vous désinscrire en bas de cet email.
L'équipe Énergie Partagée

À la Une

[Vidéo] Créer un parc éolien citoyen, une belle aventure humaine partagée !



Des habitants de Maine-et-Loire témoignent de leur engagement dans l'aventure collective du montage des parcs éoliens citoyens des Grands Fresnes, de l'Hyrôme et de la Grande Levée. Comment ces bénévoles se sont-ils lancés dans leur projet ? Quels défis ont-ils relevés ? Qu'est-ce que cet engagement leur a apporté ? Des acteurs et actrices de ces projets partagent leur expérience !
[> Voir la vidéo](#)

Augmentation de la visibilité dans la presse

L'année 2021 a été marquée par une forte augmentation de notre visibilité dans les médias avec 559 articles de presse nationale et régionale, dont 355 portant sur les projets. Cela est notamment dû au renforcement de notre travail de proximité avec la presse et de veille sur les retombées presse.

LES GRANDS RENDEZ-VOUS DE 2021

Inauguration de projets emblématiques

Quel plaisir de participer de nouveau à l'inauguration ou la mise en service de projets ! Cette année, nous retiendrons les belles fêtes organisées dans les Mauges sur les parcs éoliens des Grands Fresnes et de l'Hyrôme, ou encore l'inauguration de la centrale photovoltaïque d'Albi Pélissier.



Assises de l'énergie citoyenne à Nantes

Après plusieurs mois sans pouvoir se réunir, les 2^{èmes} Assises de l'énergie citoyenne ont rassemblé à Nantes plus de 2000 participant-e-s (sur place et en digital) venus échanger autour de 6 tables rondes et 4 ateliers. Énergie Partagée et ses réseaux régionaux et partenaires ont activement participé au succès de ces rencontres, notamment aux travers des interventions lors des ateliers. Ceux-ci sont à visionner ou re-visionner sur l'article : [Retour sur les 2^{èmes} Assises de l'énergie citoyenne à Nantes](#)

We The Power : l'énergie citoyenne européenne

Énergie Partagée s'est associée à la diffusion de "We The Power", un film dédié à l'énergie citoyenne en Europe (Belgique, Allemagne, Angleterre et Espagne), produit par le bureau européen de la marque de vêtements Patagonia. Si la sortie officielle du film est intervenue en pleines restrictions sanitaires, Énergie Partagée a cependant permis la diffusion du film à travers 70 projections auprès de 3800 spectateurs. Dans le contexte de baisse de moral pour les collectifs, cet outil de remobilisation était bienvenu.

Énergie Partagée en régions

ÉNERGIE PARTAGÉE SUD PACA



Le réseau Provence-Alpes-Côte d'Azur a connu un regain d'énergie en 2021, avec enfin la possibilité d'inaugurer en présence les uns des autres les derniers projets : 4 groupes citoyens ont organisé des rendez-vous festifs, et nous en avons profité pour leur offrir une vidéo de valorisation de leurs efforts.



Des visites de sites, une belle rencontre annuelle sur la filière photovoltaïque ainsi que de nouveaux projets en perspective pour plusieurs groupes ont participé à la motivation du réseau, qui prend le virage du changement d'échelle.

Vincent BAGGIONI
☎ 07 69 70 89 33
vincent.baggioni@energie-partagee.org

Alice ALESSANDRI
☎ 06 47 66 29 75
alice.alessandri@energie-partagee.org

ÉNERGIE PARTAGÉE CENTRE - VAL DE LOIRE



Le réseau Centre-Val de Loire s'élargit avec maintenant 20 collectifs, 9 coopératives et 2 SEM. La Région Centre-Val de Loire, en collaboration avec Énergie Partagée, l'ADEME, ENEDIS, GRDF et 6 territoires, est lauréate du programme européen LIFE LetsGO4Climate : grand programme de communication et formation à destination des collectivités et du grand public pour la structuration de communautés d'énergie.

Ce programme se décline sur 3 ans, il a pour objectif l'émergence de 126 projets à terme, et il a permis au

ÉNERGIE PARTAGÉE ILE - DE - FRANCE



Le réseau Énergie Partagée Ile-de-France récolte les fruits de son travail avec 12 mises en service par 4 collectifs et 2 inaugurations festives. 8 nouvelles centrales sont aussi inaugurées début 2022. Deux nouveaux collectifs citoyens rejoignent les 19 collectifs existants. 20 projets n'ont cependant pas survécu à la publication de l'arrêté tarifaire photovoltaïque S21.



Diversification des filières énergétiques, projets de plus grande envergure, co-développement et activités de sensibilisation renforcées : autant de pistes travaillées par la cinquantaine de porteurs réunis lors de la journée du réseau en octobre !

Bérendère MEME
☎ 01 81 80 23 34
berengere.meme@energie-partagee.org

Valentin WALTER
☎ 07 77 34 62 11
valentin.walter@energie-partagee.org

Raphaël MERCEY
☎ 06 64 47 54 51
raphael.mercey@energie-partagee.org

Anne-Fleur KEROUEDAN
☎ 06 74 84 50 54
anne-fleur.kerouedan@energie-partagee.org



GECLER (GRAND-EST)

Le réseau GECLER a été créé fin 2018, par 3 associations d'Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne pour une première période de 3 ans. Le bilan est enthousiasmant : une quarantaine d'événements organisés sur l'ensemble de la région ont sensibilisé environ 2000 personnes, et résultat : 20 nouveaux projets lancés par des collectifs survoltés !



L'animation se relance pour 3 ans avec nos partenaires, ADEME et Région. Les axes à venir : diversifier les filières, toucher les départements moins mobilisés et favoriser les partenariats avec d'une part les développeurs privés et d'autre part les voisins par-delà nos 4 frontières !

Champagne-Ardenne
Léna MIGNE
☎ 03 24 32 03 23
l.migne@ale08.org

Champagne-Ardenne
Laura HUBSCHWERLIN
☎ 03 10 93 03 58
l.hubschwerlin@ale08.org

Lorraine
Sylvain BALLAND
☎ 07 68 62 46 99
energies-citoyennes@asso-ler.fr

Alsace
Coline LEMAIGNAN
☎ 03 89 50 06 20
coline.lemaignan@alteralsace.org

ÉNERGIE CITOYENNE EN HAUTS-DE-FRANCE

En 2021, c'est grâce au soutien du Conseil régional que le réseau Hauts-de-France voit le jour. Cette nouvelle mission sera principalement axée sur la structuration et sensibilisation des acteurs régionaux qui œuvrent pour le développement des énergies citoyennes.

Notre réseau a mis en place 2 sessions de formation de A à Z sur les projets participatifs et citoyens à destination des élus, techniciens et citoyens, mais aussi plus d'une trentaine de rencontres d'élus avec de nombreux projets en émergence. Cette année, sera marquée par les 2^{èmes} Rencontres Régionales de l'Énergie Citoyenne. Cet événement commence à avoir un véritable ancrage dans le paysage régional !



De nombreux bouleversements en 2021 pour Taranis qui fête ses 10 ans d'existence. Le portage du réseau Taranis a été confié à la jeune association Breizh ALEC, qui fédère les 7 Agences locales de l'Énergie et du Climat bretonnes. L'équipe d'animation s'est renouvelée et l'association EPV, qui a fait naître et porté historiquement le réseau, s'est recentrée sur ses missions locales. Taranis poursuit sa montée en puissance en étant partenaire, aux côtés notamment des syndicats départementaux d'énergie bretons, d'un réseau de conseillers aux collectivités pour faire émerger des projets EnR - PV et éolien - de territoire !



Thomas PATENOTTE
☎ 02 23 63 20 89
thomas.patenotte@breizh-alec.bzh

Julien RIOU
☎ 02 56 85 66 48
julien.riou@breizh-alec.bzh

Anna LE COSSEC
☎ 02 56 85 66 49
anna.lecossec@breizh-alec.bzh



Esra ERCAN
☎ 06 99 50 53 37
esraercan@energethic-asso.fr

RÉCIT (PAYS DE LA LOIRE)

Le réseau des énergies citoyennes en Pays de la Loire, jusqu'ici informel, s'est constitué en association en février sous le nom de RÉCIT. L'association s'est dotée d'un conseil d'administration pluriel et représentatif de ses 62 adhérents : le croisement des porteurs de projet et des acteurs publics.



Cette année est une montée en charge d'activité avec l'arrivée de deux nouveaux animateurs : Joakim Duval et Aurelle Decoster. RÉCIT a contribué à la réussite des 2èmes Assises nationales des énergies renouvelables citoyennes et s'est fortement mobilisé pour le plaidoyer en faveur des EnRc pour les élections régionales.



Claire LEGRAND
☎ 07 72 32 51 40
claire@recitpdl.fr



Robin DELOOF
☎ 06 31 48 03 45
robin@recitpdl.fr



Aurelle DECOSTER
☎ 06 25 49 27 96
aurelle@recitpdl.fr



Joakim DUVAL
☎ 07 67 07 17 16
joakim@recitpdl.fr

ecLR (OCCITANIE)

En 2021, nous avons accueilli Clémence, en charge de la communication et experte en concertation. Nous sommes désormais 6 personnes (dont un service civique) pour encourager l'émergence de nouveaux projets et soutenir ceux en développement.

Nous avons travaillé sur de nouveaux formats d'animation pour former les élus à la transition énergétique. Notre premier « apéro de la transition » a connu un franc succès dans l'Aude et a débouché sur l'élaboration d'une charte d'encadrement des projets d'énergie renouvelable. D'autres collectivités souhaitent bénéficier du même accompagnement pour se former au montage de projets citoyens d'EnR.

2021 marque aussi le début du travail de changement d'échelle des coopératives, avec une journée stratégique dédiée au sujet avec notre CA, mais aussi pour dix de nos collectifs déjà bien engagés sur leur territoire.

AURACLE (AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)



Le Réseau AURACLE continue à s'étoffer et se diversifier. Fort de près de 65 communautés énergétiques citoyennes, d'une dizaine de structures d'accompagnement et de collectivités, le réseau a pu poursuivre son activité en 2021 malgré le contexte sanitaire.

Deux journées de formation ont été organisées sur le codéveloppement de projets et l'initiation de projets EnR citoyens. La journée annuelle AURACLE, temps fort de la vie du réseau, a réuni plus de 60 personnes le 30 novembre. Un succès !

Nous avons aussi organisé des Web'EnR pour le réseau à propos du solaire thermique et de l'inclusion de nouveaux publics dans les Communautés énergétiques citoyennes.



Noémie ZAMBEAUX
☎ 06 01 79 47 82
noemie.zambeaux@auvergnerhonealpes-ee.fr



Sandrine BÉNARD
☎ 07 61 42 91 19
sandrine.benard@auvergnerhonealpes-ee.fr



Naomi LEVANNIER
☎ 07 61 05 16 86
naomi.levannier@auvergnerhonealpes-ee.fr



Alenka DOULAIN
☎ 06 41 57 15 78
alenka.doulain@ec-lr.org



Johann VACANDARE
☎ 06 40 36 94 90
johann.vacandare@ec-lr.org



Louise BALMER
☎ 06 52 04 16 38
louise.balmer@ec-lr.org



Sandrine CLARISSE
☎ 06 30 14 61 97
sandrine.clarisse@ec-lr.org



Clémence SOUID-PONCELIN
☎ 06 44 07 65 91
clemence.souid-poncelin@ec-lr.org

ECLORE (NORMANDIE)

Depuis longtemps, la SCIC Les 7 Vents portait la volonté d'associer les citoyen-ne-s au développement des énergies renouvelables en Normandie. Le dispositif, financé par les fonds FEDER de l'Union européenne et la Région, a vu le jour en juillet 2021.

Les actions de sensibilisation se multiplient et commencent à porter leurs fruits : un syndicat d'énergie et quelques collectivités précurseurs sollicitent ECLORE afin d'associer les citoyen-ne-s à la réalisation de centrales photovoltaïques. L'ADEME régionale porte également une action de formation permettant de découvrir l'enjeu des projets citoyens d'énergie renouvelable.



Bénédicte CLERBOUT
☎ 07 57 18 68 77
benedicte.clerbout@7vents.eu



Etienne DE FORESTA
☎ 02 33 19 01 40
etienne.de-foresta@7vents.eu

Étincelle (BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ)

Après trois ans d'activité, 121 collectivités, 16 collectifs, 14 particuliers et 3 entreprises ont été accueillis et orientés par Étincelle. 35 % des demandes ont concerné des projets PV en toiture, 40 % des grands projets, en éolien ou PV au sol. Sept webinaires réunissant une centaine de personnes ont eu lieu cette année. Fin 2021, les moyens humains alloués à Étincelle sont passés de 2 à 1 ETP. Le travail se concentre maintenant sur les collectifs citoyens en émergence et sur les démarches territoriales visant la constitution de coopératives locales de production d'ENR, avec plusieurs projets en émergence. Il ne reste plus qu'à les concrétiser !



Emmanuelle PETITDIDIER
☎ 06 95 54 27 28
emmanuelle.petitdidier@coopawatt.fr

CIRENA (NOUVELLE-AQUITAINE)



Après une année 2021 troublée par le départ d'une partie de son équipe, CIRENA retrouve un chemin serein.

Son passage par le DLA lui a permis d'établir une nouvelle feuille de route. Elle structure son plan de charge via un AMI co-construit avec ses partenaires publics ADEME et Région pour identifier les projets à accompagner.

Son équipe renouvelée avec l'arrivée d'Anna et Vincent, accompagnée d'un réseau de 42 membres citoyen-ne-s motivé-e-s aux compétences et connaissances sans limite, lui prêtant le bras, la voix et les moyens, CIRENA retrouve le chemin de sa raison d'être.

Ainsi grâce à cette énergie citoyenne partagée et renouvelable, CIRENA trace sa route et a en perspective 3 recrutements pour l'accompagner sur son chemin de déploiement d'une transition énergétique citoyenne et locale.



Vincent BILLY
☎ 06 61 09 64 11
vincent.billy@cirena.fr



Anna FRÉBAULT
☎ 07 63 17 41 82
anna.frebault@cirena.fr



Caroline LIGORIO
☎ 07 64 24 72 99
caroline.ligorio@cirena.fr

ENERGIA NOSTRA (CORSE)

Dans le cadre de la PPE corse, pour atteindre l'autonomie énergétique en 2050, il a été souligné l'importance de faire participer les citoyens et les collectivités locales dans les projets EnR, autant sur l'investissement que la gouvernance.

Pour cela, à partir des acteurs publics et privés du territoire, l'Agence d'aménagement durable, d'urbanisme et d'énergie de la Corse a créé le réseau régional de l'énergie citoyenne, Energia Nostra, qui répond à la fois à un besoin d'interconnaissance, de formation et d'accompagnement de ces acteurs.

En septembre, 50 participants, acteurs publics du réseau mais aussi des particuliers, ont bénéficié d'une première formation sur « Les projets participatifs et citoyens d'EnR de A à Z », organisée sur 3 jours dans 3 villes distinctes : Ajaccio, Solenzara et Bastia.



Mélissa LEONI
☎ 04 20 03 91 19
melissa.leoni@isula.corsica

Énergie Partagée accompagne les projets et porteurs

DIVERSIFICATION DE LA PRODUCTION D'EXPERTISE SUR L'ÉNERGIE CITOYENNE

Énergie Partagée a poursuivi et diversifié sa mission de coordination de production d'expertise sur l'énergie citoyenne. Ainsi, l'**atelier thématique Grappes PV**, en sus de plusieurs webinaires et productions comme

Formation à distance : Modélisation économique d'une grappe PV - COMPLET



une publication sur les bâtiments solarisables, s'est diversifié avec le lancement d'un groupe de travail sur les ombrières qui a pu réunir jusqu'à 95 personnes en session à distance. En outre, des travaux sur l'autoconsommation individuelle et collective ont été engagés, avec des webinaires d'échanges et un article fouillé sur les montages juridiques.

Le **co-développement** et le développement sur foncier public restent des axes clés avec l'enrichissement du module de formation sur le co-développement par les résultats des travaux menés en 2020, la production de plusieurs témoignages et l'initiation de plusieurs travaux - guide de contractualisation, retours d'expérience - qui seront publiés en 2022.

L'**atelier thématique Bois énergie** s'est enrichi avec l'intégration du Collectif Chaleur Bois et Territoires et la construction d'un programme commun, à poursuivre et renforcer en 2022. La maîtrise de l'énergie n'est pas en reste avec notamment la production d'une formation sur le sujet et d'un support ludique sur la sobriété (le jeu **Sobriété partagée**, livré en 2022). Enfin, des premiers travaux ont été initiés sur le PV au sol et préfigurent le lancement de la Charte PV au sol en 2022.



APPUI À LA MONTÉE EN COMPÉTENCES DES ACTEURS

Nous avons conçu et animé deux nouveaux modules de formation : l'un sur le **développement de projets citoyens de photovoltaïque au sol**, l'autre sur le **financement des grappes photovoltaïques**, en complément du module sur la maîtrise de l'énergie à déployer en 2022.

Au total, nous disposons maintenant d'un panel de **13 modules de formation** : 4 modules filières et 9 modules transversaux. En 2021, nous avons animé plus de 20 formations auprès d'un public divers.



MAILLAGE TERRITORIAL ET COORDINATION DE RÉSEAU

Avec la couverture de l'ensemble de la France métropolitaine et de la Corse par des réseaux régionaux, Énergie Partagée a redoublé d'efforts pour organiser le partage d'expériences et l'acquisition de connaissances communes entre animations régionales : 16 ateliers à distance ont ainsi été organisés sur des sujets aussi divers que le co-développement, le foncier public, l'accompagnement de collectivités, de projet de chaleur bois et de méthanisation, l'outillage d'un réseau régional (suivi de projet, pilotage et modèle économique d'un réseau régional), les outils du mouvement Énergie Partagée (EPI, EPC), le label Énergie Partagée, les techniques de sensibilisation, l'articulation avec les nouveaux conseillers COCOPEOP et les Centrales Villageoises.

Ce réseau des réseaux régionaux est aujourd'hui un réseau très divers, qui regroupe à la fois des personnes présentes depuis plusieurs années dans le mouvement et d'autres arrivées très récemment. Énergie Partagée a ainsi renforcé sa mission d'accueil des nouveaux réseaux et animateur-riche-s.



Enfin, les conseillers COCOPEOP - aujourd'hui les Générateurs - qui ont vocation à conseiller les collectivités sur les projets photovoltaïques et éoliens, sont progressivement arrivés dans la plupart des régions, parfois en interne aux réseaux régionaux, parfois dans d'autres structures. L'articulation avec ces nouveaux acteurs est un nouvel enjeu qui ira croissant et qui a fait l'objet de premiers échanges entre animations régionales, animés par Énergie Partagée.

MISE EN VALEUR DES ADHÉRENTS ET GESTION FACILITÉE DES ADHÉSIONS

Le réseau de l'énergie citoyenne est fort de ses adhérents et en 2021, un nouvel outil en ligne a été développé, avec un double objectif : il s'agit d'une part de faciliter la gestion des adhésions et cotisations, y compris pour les réseaux régionaux en double adhésion. D'autre part, cet outil permet de générer la carte de France des adhérents, que nous ambitionnons de transformer en une carte des acteurs de l'énergie citoyenne et qui peut être déclinée sur chaque site des réseaux régionaux en double adhésion.



ÉVALUATION DE L'IMPACT SOCIAL DES PROJETS CITOYENS

Énergie Partagée a initié un projet visant à permettre l'évaluation de l'impact social des projets citoyens, c'est-à-dire les effets, négatifs ou positifs, générés par une organisation sur ses parties prenantes. L'objectif pour Énergie Partagée est de produire une boîte à outils qui soit à la fois utile :

- aux porteurs de projets, en leur permettant de connaître l'impact social de leur(s) propre(s) projet(s) pour convaincre localement, améliorer ces impacts, questionner l'identité du projet ou encore remobiliser.
- à l'ensemble du mouvement, par la production d'éléments consolidés au niveau national pour présenter les co-bénéfices des projets citoyens en complément de l'étude sur les retombées économiques locales des projets citoyens publiée en 2019.

Une première version prototype de cette boîte à outils a été produite avec l'accompagnement d'un prestataire et sur la base d'entretiens collectifs et d'ateliers de co-construction avec des acteurs de l'écosystème de l'énergie citoyenne. Une phase d'expérimentation par une dizaine de porteurs de projets a été lancée en fin d'année et se poursuit en 2022 pour finalisation puis déploiement.

LES COLLECTIVITÉS, PARTIES PRENANTES CLÉS DE L'ÉNERGIE CITOYENNE



Énergie Partagée a publié une courte brochure pédagogique à destination des collectivités locales, essentiellement communes et intercommunalités, qui en explique les bases, les avantages, le rôle que les collectivités peuvent jouer et qui présente 6 retours d'expérience. Cette publication a fait l'objet d'une diffusion à l'ensemble des intercommunalités de plus de 1000 habitants, ainsi qu'à un grand nombre de partenaires.

Dans la foulée, nous avons animé 3 webinaires à destination des collectivités, en partenariat avec l'ADEME et pour l'un d'entre eux avec AMORCE, conçus dans une logique de progression. Enfin, nous avons diffusé auprès de nos adhérents des outils en vue de les aider sur la réalisation de plaidoyer local.



En complément, nous avons publié une note au lecteur sur les principaux éléments juridiques ayant évolué depuis la publication en 2017 du guide «Les collectivités territoriales», parties prenantes des projets participatifs et citoyens d'énergie renouvelable (page intégrée à la version numérique du guide).

Face aux obstacles auxquels font face ces collectivités pour investir dans les projets d'énergie renouvelable, nous avons travaillé la question des alternatives à l'utilisation des comptes courants d'associés par les collectivités.

DES PARTENARIATS RENFORCÉS AVEC LES SEM ET UN APPUI SPÉCIFIQUE

Les SEM, sociétés d'économie mixte, sont des outils de développement territorial des EnR à la main des collectivités. Elles sont des adhérents et partenaires importants du mouvement Énergie Partagée : de nombreux partenariats se sont construits à travers la mobilisation locale et l'actionnariat de projets EnR citoyens.

Progressivement, plusieurs SEM ont également sollicité la participation d'Énergie Partagée Investissement à leur capital, pour accélérer une dynamique de transfert mutuel de compétences et de développement conjoint de projets citoyens. En 2021, nous avons renforcé notre appui par le déploiement de prestations ponctuelles pour des acteurs territoriaux en réflexion sur l'émergence ou le développement de leur SEM, notamment dans les départements des Ardennes (Ardennes Développement) et des Hautes-Alpes (Ingénierie Territoriale 05).

Cet appui a notamment porté sur :

- La consolidation du positionnement stratégique de la SEM et des postures associées
- Le financement des projets d'énergie renouvelable
- La structuration de l'analyse des dossiers d'investissement et des négociations avec les partenaires



Arnaud Brunel, Directeur Général de SIPeNR
Suzanne Renard, responsable du pôle investissement Énergie Partagée

ENCOURAGER L'ÉMERGENCE DE STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT LOCAL AUTOUR DES PARCS ENR

Depuis fin 2020, nous expérimentons un dispositif de portage salarial pour l'association Atout Vent en Chemillois dans le Maine-et-Loire. Atout Vent a été créée par des citoyens pour porter les parcs éoliens de la Jacterie (2016) puis de l'Hyrôme (2020) ; elle a permis l'émergence de collectifs citoyens pour ceux de la Grande Levée (2021) et des Grands Fresnes (2021), dont Énergie Partagée Investissement est aussi actionnaire.

Au-delà de leur activité de sensibilisation et de mobilisation sur la transition énergétique, ces collectifs ont créé en 2021 la société Atout Vent Conseil pour capitaliser sur leurs expériences afin de gagner en efficacité dans la gestion des parcs en fonctionnement et d'accompagner et conseiller les porteurs de projets citoyens du Maine-et Loire dans le montage de leurs projets.

Dans cette démarche, nous assurons le portage salarial du premier poste d'Atout Vent Conseil : le futur salarié est intégré à notre équipe, ce qui permet un transfert de compétences renforcé, en bonne articulation avec le réseau régional RÉCIT.

Atout Vent Conseil lance ainsi sa nouvelle activité en s'appuyant sur les savoir-faire, outils et méthodes déjà existants dans le mouvement des énergies citoyennes : sur l'économie et le financement de projet, les pratiques de co-développement et leur cadre contractuel, la gestion du sociétariat, ...

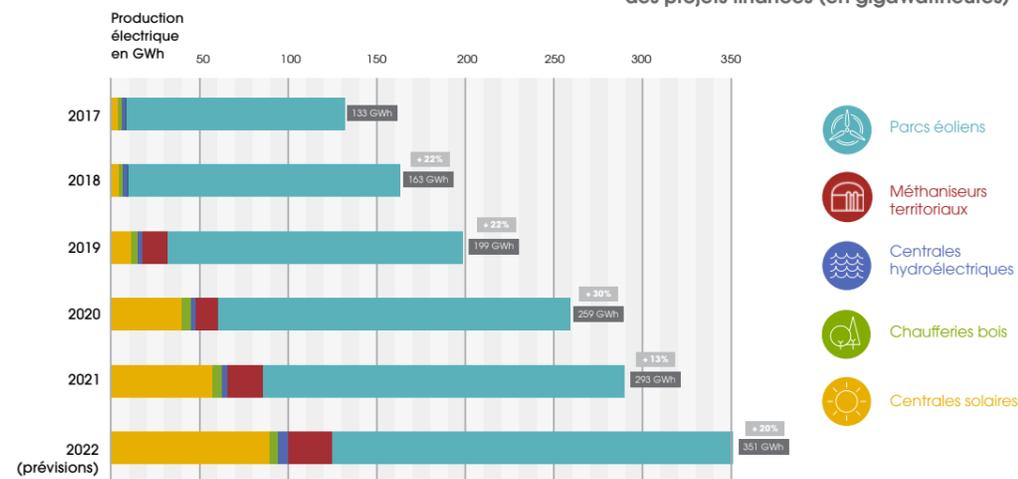
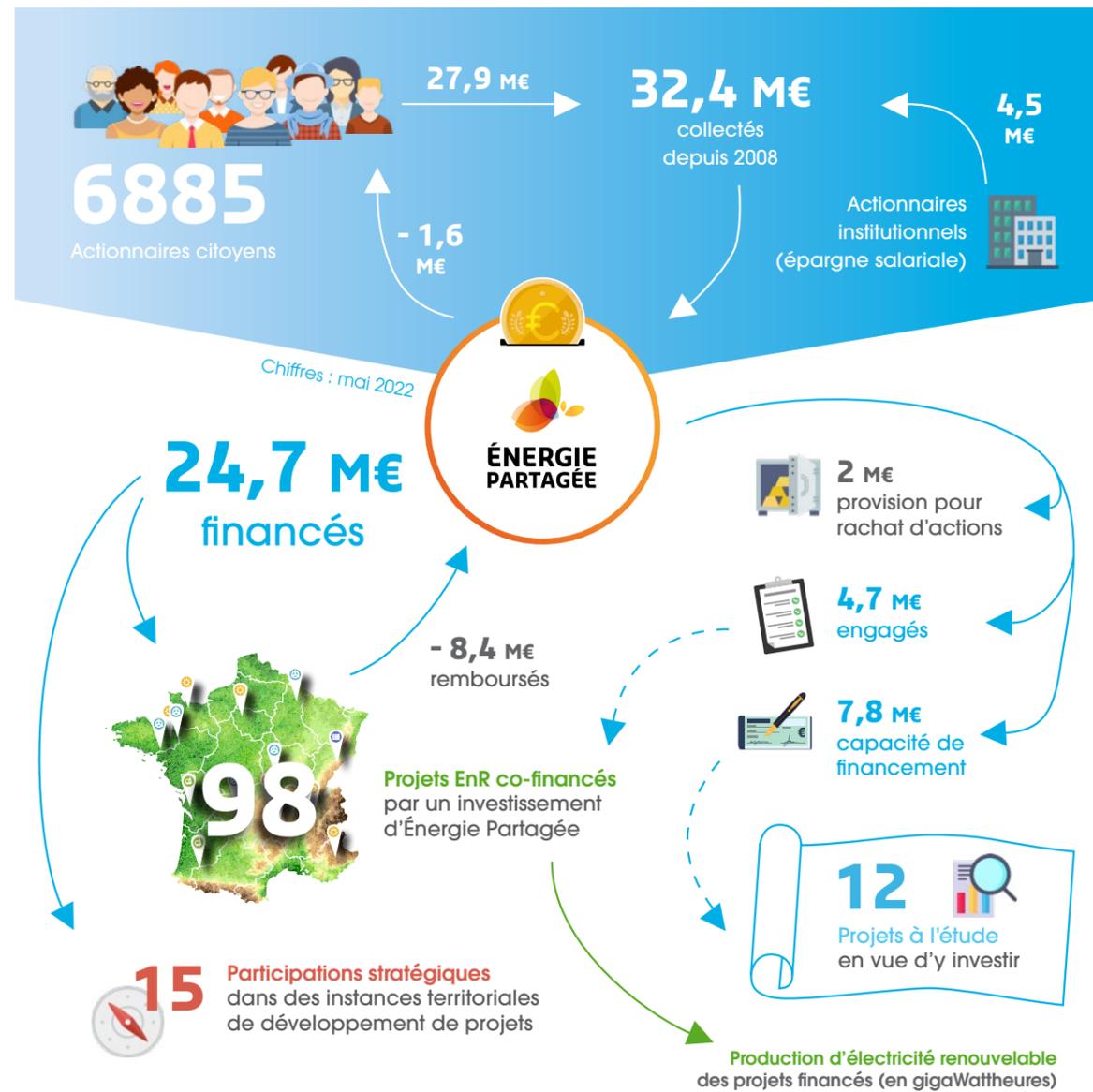
Ce portage salarial est prévu jusqu'à l'été 2022. Il nous permet en retour d'approfondir nos liens avec les acteurs locaux, de faciliter la capitalisation de l'expérience d'Atout Vent dans le mouvement et de renforcer des participations d'Énergie Partagée Investissement.



Inauguration du parc éolien citoyen de l'Hyrôme

Nos actionnaires engagent leur épargne

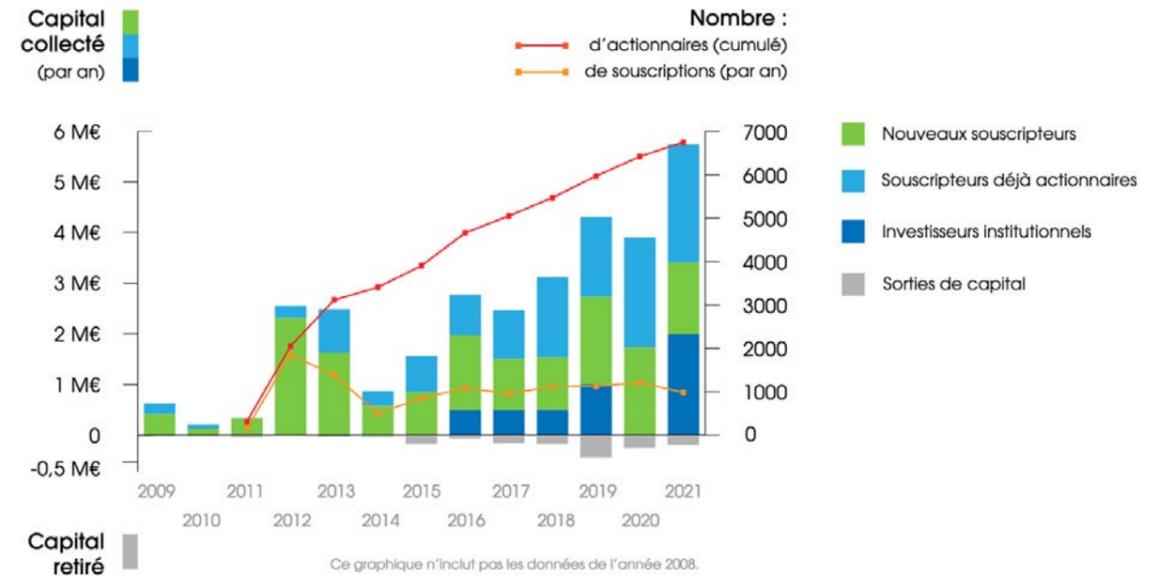
Les chiffres de l'infographie ci-dessous sont datés de Mai 2022.



PLUS DE 6700 ACTIONNAIRES CITOYENS À NOS CÔTÉS

Au 31 décembre 2021, Énergie Partagée Investissement comptait 6751 sociétaires actifs pour un montant de collecte nette cumulée (prime d'émission comprise) de **29 740 620 euros**. La collecte brute annuelle citoyenne s'élève à près de 3 700 000 € mais les besoins grandissent : nous comptons sur vous et sur nos futurs actionnaires pour accroître notre capacité de financement, afin d'avoir encore plus d'impact.

LES ÉVOLUTIONS CLÉS EN UN COUP D'OEIL



RETOUR SUR L'ENQUÊTE ACTIONNAIRES MENÉE À L'AUTOMNE 2021

Actionnaires fraîchement arrivés parmi nous ou de longue date, vous avez été nombreux à répondre à cette nouvelle enquête : vous avez été 30 % à répondre à l'intégralité du questionnaire. Merci beaucoup ! Vos réponses nous permettent de mieux vous connaître, de mieux cerner vos motivations et vos attentes.

Vous avez majoritairement entendu parler d'Énergie Partagée via une organisation dont vous êtes proche soit dans le champ des énergies renouvelables (36 %) soit dans celui de la finance solidaire (12 %). Vient ensuite la connaissance via un ami ou un proche (15 %) et on constate une augmentation de la part des médias et réseaux sociaux qui représentent à eux deux 15 %.

Des enseignements qui se confirment, dans la continuité de notre première enquête réalisée en 2016 :

- vos motivations principales : participer à la transition écologique et énergétique (96 %*), donner du sens à votre épargne (81 %*) et soutenir les projets de votre territoire (64 %*)
- vos attentes paraissent majoritairement atteintes : la rentabilité des actions est satisfaisante (78 %*), la durée de détention des actions est estimée à plus de 10 ans (68 %) et l'intention de resouscrire est élevée (83 %*)

* des réponses à ces questions

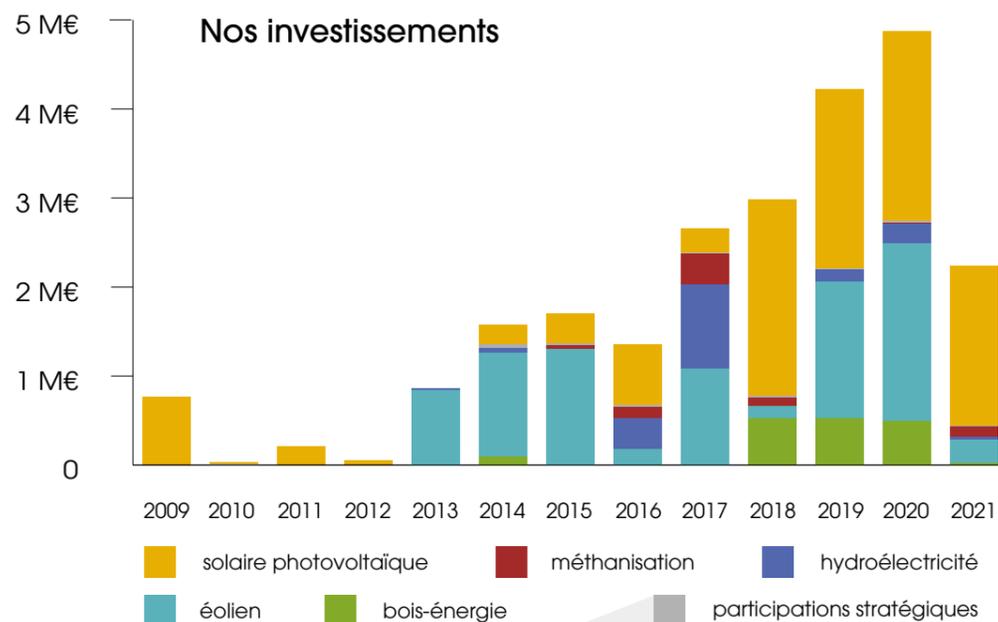
- 1 Participer à la transition écologique et énergétique
- 2 Donner un sens à l'épargne
- 3 Soutenir les projets de votre territoire

Nos investissements au service des EnR citoyennes

LA DYNAMIQUE D'INVESTISSEMENT DANS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

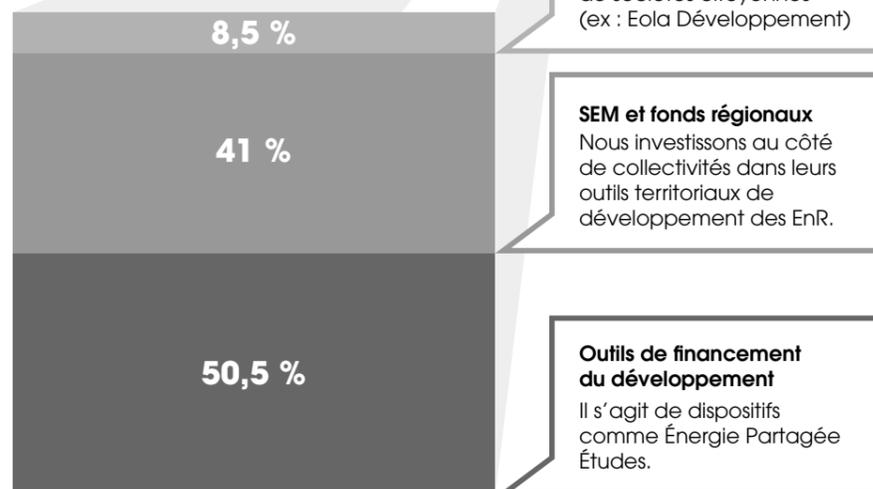
En 2021, Énergie Partagée Investissement a engagé 11 nouveaux projets pour presque 3 M€, dans toutes les technologies, mais particulièrement le solaire au sol en construction (pour 2,7 M€) et des projets encore en développement, ce qui explique une baisse relative du montant investi par projet : s'agissant d'une phase encore risquée pour les projets, Énergie

Partagée limite son engagement tout en donnant des gages sur sa présence dès le début du projet. Une fois développés et prêts à construire, les projets seront financés par Énergie Partagée avec des montants beaucoup plus significatifs. Les perspectives pour 2022 sont encourageantes avec déjà 3 nouveaux projets engagés à fin avril 2022.



Nos participations stratégiques

au 31 décembre 2021



Structures citoyennes de développement

Nous investissons au capital de sociétés citoyennes (ex : Eola Développement)

SEM et fonds régionaux

Nous investissons au côté de collectivités dans leurs outils territoriaux de développement des EnR.

Outils de financement du développement

Il s'agit de dispositifs comme Énergie Partagée Études.

DES PARTICIPATIONS AU CAPITAL QUI S'ANCRENT SUR UNE ENVIE COMMUNE DE DYNAMIQUE LOCALE

En complément de ses prises de participations dans des sociétés de projet d'énergie renouvelable, Énergie Partagée Investissement prend des participations limitées (20 000 euros maximum) au capital de sociétés d'économie mixte (SEM) issues des collectivités.

Ces prises de participation, aujourd'hui au nombre de 7 dans des SEM et qui se sont renforcées en 2021, permettent de consolider des partenariats qui s'appuient d'une volonté commune de développer des projets territoriaux et citoyens.

Les SEM sollicitent la participation d'Énergie Partagée pour favoriser des échanges privilégiés, à travers la participation des salarié-e-s de l'équipe d'investissement aux instances de la SEM. Énergie Partagée dispose alors souvent d'un siège au comité des investissements, et/ou d'un mandat d'administrateur ou de censeur au niveau du Conseil d'administration. Elle n'a de pouvoir de veto sur aucun projet, mais fait entendre sa voix sur chacun des projets présentés à ces instances.

Statutairement, les SEM doivent accueillir au moins 15 % d'actionariat privé, souvent des partenaires bancaires et financiers ou d'autres SEM. L'implication d'Énergie Partagée est donc comptabilisée dans cette partie d'actionariat privé.

MIEUX POSITIONNER LES DYNAMIQUES CITOYENNES SUR UN TERRITOIRE, DÈS L'AMONT DES PROJETS

Les échanges qui ont lieu dans les instances de la SEM, lors de l'analyse des dossiers d'investissement sur les projets et dans les discussions de fond qui s'ensuivent, donnent lieu à du partage d'expertise et du retour d'expérience de la part d'Énergie Partagée. Ces retours portent sur les conditions de co-développement, sur la mobilisation citoyenne, sur les spécificités techniques des projets, sur la contractualisation avec les partenaires et l'ingénierie financière. Ils contribuent

à renforcer la compréhension mutuelle des acteurs afin de mieux positionner dès les phases amont la mobilisation citoyenne et la participation du territoire au projet.

L'EXEMPLE DE LA SEM ÉNERGIE MAYENNE

Au fil des rencontres, plusieurs échanges ont lieu entre le syndicat d'énergie Territoire d'Énergie Mayenne et Énergie Partagée. À partir de 2018, ils se mobilisent tous deux pour accompagner un collectif, Vents Citoyens, dans la négociation avec un développeur éolien.

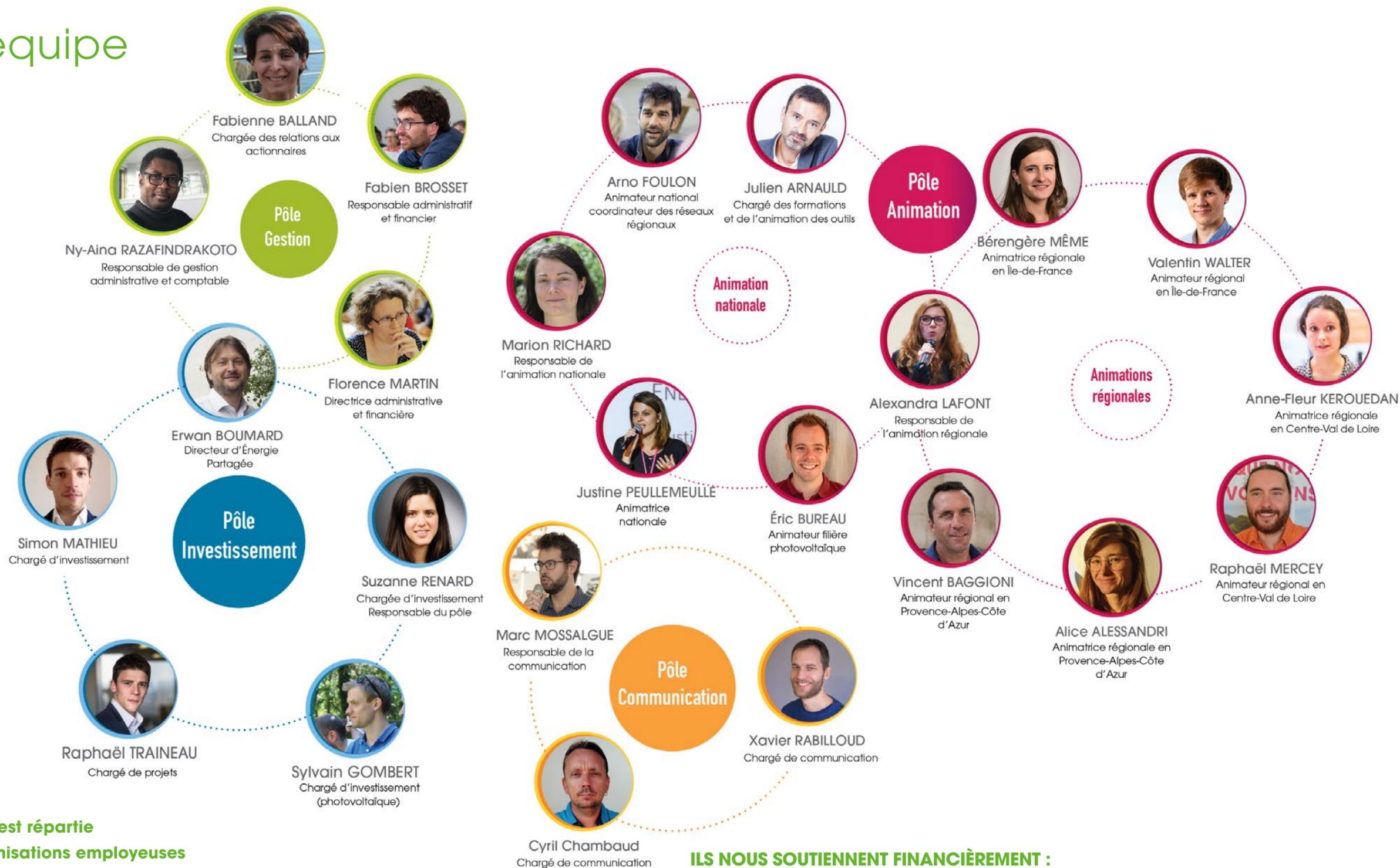
Les rencontres sur d'autres projets se poursuivent et Territoire d'Énergie Mayenne propose à Énergie Partagée de devenir actionnaire de la SEM qu'il développe. L'objectif poursuivi est de bénéficier d'un appui d'expertise au sein des instances de la SEM mais aussi de construire des futurs partenariats directement dans les projets. L'ambition de la SEM est également de proposer aux Mayennais-e-s de devenir actionnaires de la transition énergétique sur leur territoire via Énergie Partagée Investissement.

Le 21 octobre 2021, la SEM Énergie Mayenne est créée par 7 partenaires. Fin 2021, le collectif Vents Citoyens qui regroupe plus de 340 citoyens lance le projet éolien sur la communauté de communes d'Ernée, avec l'appui de la SEM, d'Énergie Partagée et d'Enercoop.



Énergie Partagée fait partie des 7 actionnaires, dont Territoire d'énergie Mayenne, réunis le 21 octobre 2021 pour signer les statuts de la société d'économie mixte (SEM) Énergie Mayenne et ainsi officialiser leur engagement pour la production des énergies renouvelables sur le territoire mayennais.

Notre équipe



Notre équipe est répartie en deux organisations employeuses

Énergie Partagée Association concentre les fonctions d'animation de projets et de réseau, d'accompagnement des territoires et de sensibilisation / formation, elle assure également la notoriété du mouvement et les fonctions de communication.

Énergie Partagée Coopérative concentre les fonctions de gestion, d'accompagnement technique et financier des projets et d'instruction des demandes de financement, pour cela elle active plusieurs outils financiers dont elle est aussi le mandataire, à savoir Énergie Partagée Investissement, Énergie Partagée Études ou EnRciT.

Toutes ces entités ont un rôle complémentaire avec un contexte réglementaire qui leur est propre et chacune ne doit son bon fonctionnement qu'à **un groupe de bénévoles mobilisés** (Conseil d'administration, Comité de direction et Conseil de surveillance).

Merci à eux !

ILS NOUS SOUTIENNENT FINANCIÈREMENT :



Et aussi : Pays Gâtinais, Fondation Horizons, Fondation Un monde par tous, Fondation Prairial

Tout chaud !

Voici quelques récentes **publications ou ressources** qui pourraient vous intéresser.

Charte Hydroélectricité d'Énergie Partagée

Nous présentons aux porteurs de projets et aux structures accompagnatrices des bonnes pratiques et des points de vigilance pour les projets citoyens hydroélectriques.

[Consulter la charte](#)



Collectivités d'Île-de-France, faites des énergies citoyennes !

À nos côtés, des élus franciliens appellent les collectivités de la région à développer les énergies renouvelables citoyennes sur leur territoire, en soutenant les coopératives citoyennes déjà à l'œuvre.

[Voir la vidéo](#)



3 parcs éoliens citoyens en Maine-et-Loire

Découvrez comment des centaines de citoyen-ne-s ont décidé de prendre en main l'avenir énergétique de leur territoire, avec Énergie Partagée et les collectivités locales.

[Voir la vidéo](#)



Sensibilisation : le jeu sérieux "Sobriété partagée"

Conçu par Virage Énergie et Énergie Partagée, ce jeu sérieux permet aux collectifs citoyens de sensibiliser le public aux actions d'économie d'énergie et de sobriété.

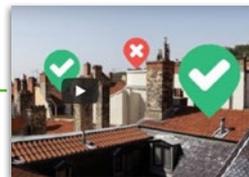
[En savoir plus](#)



Citoyen.ne.s cherchent toitures ! LE guide de sélection

Voici LE guide (ultime ?) de sélection de toiture pour des installations photovoltaïques, qui rassemble les expériences et savoir-faire de plusieurs acteurs dont Énergie Partagée.

[Consulter la brochure](#)



Guide de la labellisation Énergie Partagée

Ce guide présente en détail la méthode d'évaluation pour l'attribution du label Énergie Partagée aux projets dotés d'une démarche de développement bénéfique pour leur territoire.

[Consulter le guide](#)



energie-partagee.org

Énergie Partagée

10 avenue des Canuts
69120 Vaulx-en-Velin
contact@energie-partagee.org

[@EnergiePartagee](#)
[Énergie Partagée](#)
[Énergie Partagée](#)
[@EnergiePartagee](#)